



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{eme}
Nom de site	Rue Piat	Numéro	T16818
Adresse du site	40-42, rue Piat	Hauteur	R+11 (37.10m)
Bailleur de l'immeuble	Paris habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free est present (100/220/340°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	09/06/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/07/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	30/09/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	Moins de 5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0°
Estimation	0° < 3V/m - 140° < 3V/m - 240° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes pentabandes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques (2m).
Zone technique	3 modules techniques supplémentaires de couleur identiques seront installés à proximité des antennes. Aucun impact visuel ne sera engendré.
Hauteur antennes/sol	37.82m (0 et 140°) 34.82m (240°)

Date : Conformité du dossier

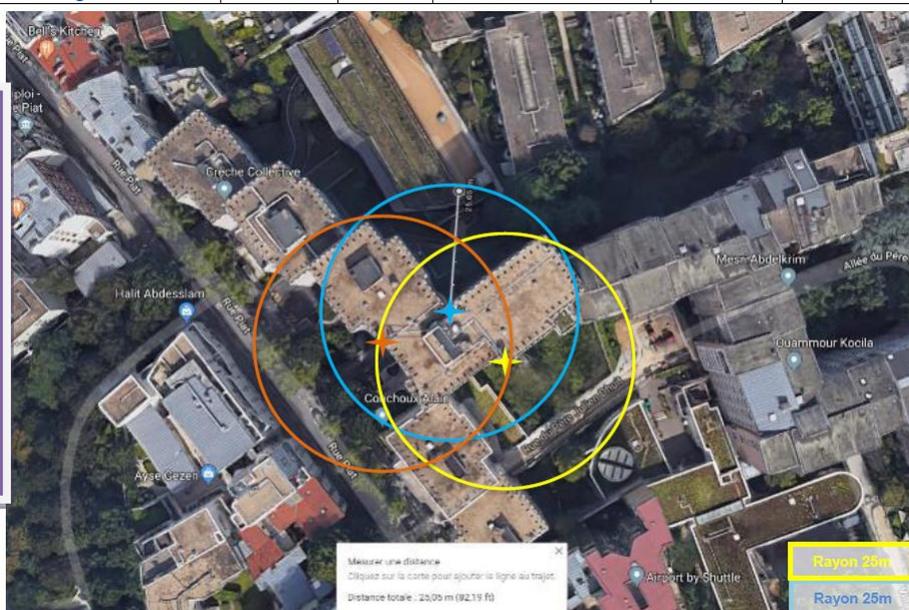
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Centre Postcure Clinique la Metairie / Centre Hospitalier pour lutte maladies mentales	5 Cours de la Metairie	17m	Oui	109m	0.49
Mairie 20ARR Crèche Collective	40 rue Piat	14m	Oui	40m	0.01
Ecole Maternelle	32 Rue Piat	19m	Oui	65m	0.04
Résidence Appartement Piat / Hébergement médicalisé pour personnes âgées	33 Rue Piat	24m	Non	69m	0.49

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	19,5 m	28,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans l'EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

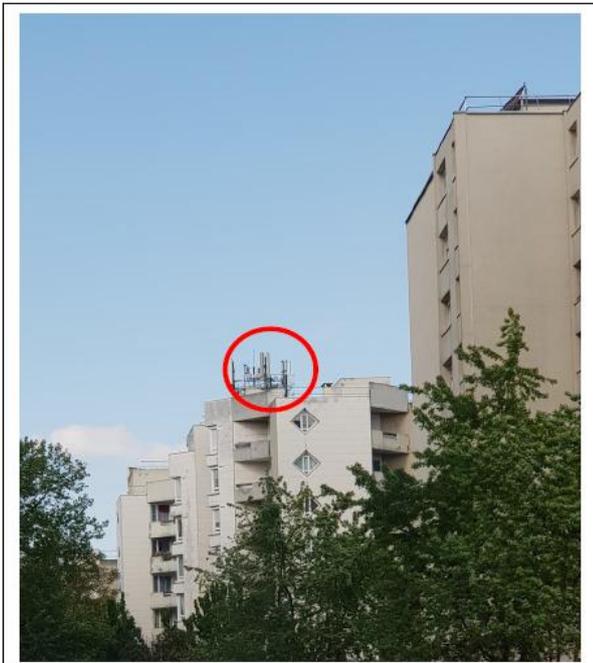
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

Aucune modification visible



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 140° :



Azimut 240° :

